



ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Avec l'ensemble des élus communautaires, nous mettons tout en œuvre pour **une construction équilibrée** de notre nouveau grand territoire.

Il nous faut concevoir notre intercommunalité non plus simplement comme un outil **de redistribution** ou **de prestations** mais comme un lieu où se dessine l'avenir. Son dynamisme repose aussi sur une vraie **synergie entre les acteurs** qui l'animent.

Les communes restent l'échelon de proximité par excellence, l'échelon d'appartenance et de cohésion sociale, mais cela doit être compatible avec un niveau intercommunal fort, en charge des projets structurants.

Il est important de préserver l'unité et l'intégrité de notre territoire, de s'y adapter, et surtout de ne pas subir, d'y être des acteurs et non des spectateurs !

A nous d'anticiper les enjeux de notre intercommunalité dans un environnement compliqué !!

Et rappelons-nous le proverbe africain : « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Christian PIMBERT

Président de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Essayez
l'application
smartphone

Recherchez
**La Voie
Verte
Chinon-
Richelieu**

Sur Google Play

VOIE VERTE
**RICHELIEU
CHINON**

GET IT ON
Google Play

APPLICATION MOBILE CITYKOMI®

**LA CCTVV
EN DIRECT
SUR VOTRE
SMARTPHONE**

Flasher
ce code

NOUVEAU GRATUIT ET 100% ANONYME.
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

LE POINT INFO HABITAT FAIT APPEL A VOTRE VIGILANCE

Des démarchages abusifs et des escroqueries ont été constatés sur le territoire.

La Communauté de Communes ne cautionne aucun démarchage à domicile.

Si vous avez des doutes quant à l'identité, la fiabilité des propos et des offres de votre interlocuteur, contactez le Point Info Habitat au **07 55 59 31 65** ou par mail à pointinfohabitat@cc-tv.fr

C'est un service gratuit mis à disposition par la collectivité pour vous aider.

BUDGET 2019 : DES EFFORTS FINANCIERS PARTAGÉS PAR TOUS.

La Communauté de Communes a enregistré un déficit de 58 638.36 € à la fin de l'année 2018, heureusement comblé par un excédent reporté des années antérieures de 2 626 700.58 €, soit un résultat définitif de + 2 568 062.22 €. Cependant ce report des années antérieures a pour vocation le financement des projets d'investissement et non le fonctionnement des services communautaires. En outre, la CCTW doit faire face à une baisse des dotations de l'Etat de 225 000€ depuis 2016 (-14.6%).

Les élus ont donc pris les mesures suivantes pour améliorer la situation budgétaire et poursuivre le programme d'investissements du territoire :

- Hausse des taux d'imposition (part intercommunale) : la Taxe d'Habitation passe ainsi de 9.72% à 9.91%, la Taxe Foncière Bâtie de 1.28% à 1.29%, la Taxe Foncière Non Bâtie de 3.92% à 3.96% et la Cotisation Foncière des Entreprises de 22.80% à 23.03 %.

- Baisse de 10% des indemnités des élus.
- Baisse de la participation de la Communauté de Communes aux coûts de l'instruction des permis de construire pour le compte des communes.
- Baisse de 4% des subventions versées aux associations, soit 711 568 € attribués en 2019 contre 741 313 € attribués en 2018 ;
- D'autres pistes d'économies vont être étudiées pour baisser les charges de personnel (non remplacement d'agents partant en retraite ou en mutation, par exemple) et charges générales (marchés publics pour optimiser les achats).
- Fin du recours à l'emprunt : outre les subventions des partenaires (Etat, Département, Région, etc), les projets d'investissement devront donc être totalement autofinancés. Le planning de réalisation de certains travaux a ainsi été revu.

Extrait du programme des investissements 2019

Total des dépenses réelles : 7 245 K€ (1 K€ = 1 000 €)

Total des recettes réelles : 2 883 K€

Domaine	Opération	Dépenses 2019	Recettes 2019
Economie	Subventions pour l'immobilier d'entreprises	148 K€	0 K€
Logement	Programme Local de l'Habitat sur 3 ans	580 K€	75 K€
Numérique	Participation développement de la fibre (programme total pour 4 ans)	622 K€	0 K€
Aménagement	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	200 K€	0 K€
Sport	Travaux complexe sportif à l'Île-Bouchard	120 K€	16 K€
Services au public	Construction gendarmerie à l'Île-Bouchard (hors logements)	920 K€	645 K€
Services au public	Cabinet satellite à Saint Epain	622 K€	190 K€
Services au public	Maison de Services au Public (MSAP) à Richelieu	50 K€	12 K€
Tourisme	Voie verte et aménagement des gares	970 K€	660 K€

Présentation globale du budget primitif 2019 :

DÉPENSES	RECETTES
Dépenses réelles d'investissement : 7 245 112.31 € (2 111 825.92€ de reports 2018 + 5 133 286.39€ de dépenses nouvelles)	Résultat antérieur investissement : 1 422 996.34€
Ecritures d'ordre d'investissement : 73 850€	Résultat de fonctionnement reporté : 2 568 062.22€
Ecritures d'ordre de fonctionnement : 301 283.22€	Recettes réelles d'investissement : 2 883 482.75€ (1 342 567.75€ de reports 2018 + 2 883 482.75€ de recettes nouvelles)
Dépenses réelles de fonctionnement : 8 433 719€	Ecritures d'ordre d'investissement : 3 0124 83.22€
	Ecritures d'ordre de fonctionnement : 73 850€
	Recettes réelles de fonctionnement : 8 804 290€
	18 765 164.53€

FORCES ACTIVES ÉLARGIT SES FRONTIÈRES

Le club d'entreprises Forces Actives a franchi une étape importante lors de l'assemblée générale extraordinaire organisée en mars dernier.

Créée en 2013, cette association rassemblait jusqu'alors uniquement des entreprises du Richelais. Son président, Olivier GOULEAU (entreprise Fox On Line à Richelieu), en poste depuis 2018, explique que « la création de la nouvelle Communauté de Communes a naturellement conduit le bureau à initier une réflexion autour de l'ouverture de notre association à l'ensemble du territoire de Val de Vienne. »



**FORCES ACTIVES
ENTREPRENDRE
EN TOURAINE VAL DE VIENNE**

Le premier acte symbolique a été la délocalisation de l'une des réunions à la salle « Le Cube » à Panzout en décembre 2018. A cette occasion, l'ensemble des entreprises de la CCTVV avait été invité. « Les chefs d'entreprises ayant répondu à cette invitation ont ainsi pu avoir un aperçu de notre mode de fonctionnement, de notre philosophie. Des premiers liens ont très vite été tissés ».

Il ne restait plus qu'à transformer l'essai. L'assemblée générale extraordinaire du 25 mars a donc entériné le changement des statuts et du nom de l'association devenant : Forces Actives – Entreprendre en Touraine Val de Vienne.

Changement de nom mais pas d'objectifs comme se plaît à le préciser Olivier GOULEAU. « Forces Actives n'est pas un outil politique [...] le cœur de notre action reste de promouvoir le tissu économique local, de créer du lien entre les entreprises, de favoriser l'échange, l'information et le débat entre et pour les chefs d'entreprises. Dans les territoires ruraux comme le nôtre, la notion d'entraide est primordiale et Forces Actives est là pour faciliter l'accueil des entreprises ».

L'intégration de nouvelles énergies est en bonne voie puisque pour 2019, l'association enregistre déjà l'arrivée d'une quinzaine de nouveaux membres sur le Bouchardais et le Sainte-Maurien qui pourront, l'espère son président, « jouer le rôle de relayeurs sur le territoire. »

Contact : Forces Actives

80 route de Chinon – 37120 RICHELIEU

Tél. : 02.47.95.34.35 / Courriel : forcesactives@gmail.com

 @ForcesActives

INITIATIVE TOURAINE CHINONNAIS ET CCTVV : UN PARTENARIAT GAGNANT POUR LES ENTREPRISES

Depuis 2017, la Communauté de communes est partenaire du dispositif d'accompagnement proposé par l'association Initiative Touraine Chinonnais (ITC). Celui-ci permet aux créateurs, repreneurs ou gérants d'entreprises de bénéficier, en complément d'un emprunt bancaire classique, d'un prêt d'honneur personnel à taux zéro pouvant aller jusqu'à 15 000 €, la collectivité abonde à hauteur de 13% du prêt octroyé.

Le 14 mai dernier, la Communauté de communes et l'association ITC ont convié, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé au café-restaurant « Chez Bilou » à Parçay-sur-Vienne, les chefs d'entreprises ayant bénéficié de cet accompagnement ces 16 derniers mois. Sur cette période, 15 projets ont été soutenus (5 en création, 6 en reprise et 4 en développement), représentant 23 emplois et 136 000 € de prêts.

Christian PIMBERT, Président de la CCTVV et Michel CHAMPIGNY, Vice-président en charge du Soutien au Commerce et à l'Artisanat, ont félicité les entrepreneurs pour la concrétisation de leurs différents projets et rappelé leur attachement à ce dispositif. **Ce partenariat permet en effet d'entretenir une dynamique sur un territoire rural et même du lien social**, lorsqu'il s'agit, a fortiori, de maintenir ou ré-ouvrir un commerce dans les petites communes comme ce fut le cas pour Parçay-sur-Vienne.

Marcel BERNARD, trésorier d'ITC, s'est réjoui que le pourcentage de viabilité à trois ans des entreprises accompagnées atteigne quasiment 90% (contre 70% au niveau national) et près de 75% à cinq ans (contre 55% au niveau national). Outre le sérieux et l'abnégation des entrepreneurs, ces très bons résultats s'expliquent également par l'accompagnement proposé. En effet, un parrainage peut être mis en place sur les premières années d'activité. Michel CHEVALLIER, en charge du réseau des parrains, a précisé que ces bénévoles étaient là pour aider les chefs d'entreprises et partager avec eux leurs propres expériences professionnelles.

Les entrepreneurs soutenus ont pu se présenter et échanger : Edwige DAVID camping et villa-cottage à Richelieu, Charlotte DUFOUR restauratrice à Parçay-sur-Vienne, Giliane LESCOP vente de produits bio et locaux en ambulancier à Marcilly-sur-Vienne, Sébastien DUBOC conception et commercialisation de produits alimentaires à base de lait de chèvre à Parçay-sur-Vienne, François DE LA MONNERAYE paysan boulanger en culture bio à Sazilly.

Contacts :

A. LANCEMENT (ITC) au
02.47.97.73.61 ou

F. GARGOTTIN (CCTVV)
au 02.47.25.32.35.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE LA CCTVV : C'EST LANCÉ !

Réchauffement climatique, dépenses énergétiques, pollution atmosphérique... nous sommes tous concernés !

Les grands objectifs nationaux sont connus : réduction de 40% des gaz à effet de serre entre 1990 et 2030, diminution de la consommation des énergies fossiles... Ce sont les défis à relever pour nos territoires pour les prochaines décennies !

Pourquoi un PCAET à l'échelle de la CCTVV ?

La loi du 17 Août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte a renforcé le rôle des collectivités en matière de lutte contre le changement climatique avec l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

De quoi est-il composé ?

Le PCAET comporte :

- un diagnostic
- une stratégie communautaire avec la définition de grandes orientations
- un programme d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation



Comment est-il élaboré ?

Co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, associatifs, socio-professionnels, collectivités...), il a vocation à devenir un véritable projet de développement durable sur 6 ans de mise en œuvre avec une évaluation à mi-parcours.

Pour plus de cohérence et dans le respect de compatibilité entre les documents de planification, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Chinonais, les élus des deux Communautés de Communes qui le composent (CC Touraine Val de Vienne et CC Chinon Vienne et Loire) ont fait le choix de lancer conjointement leur PCAET.

Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine (PNRLAT), de par son expérience en la matière, nous apporte son expertise, ses études et ses connaissances tout au long de cette procédure.

Où en est-on aujourd'hui ?

Après le forum de lancement du 4 avril dernier, réunissant l'ensemble des élus et des partenaires, le diagnostic est en cours de finalisation. Aujourd'hui, nous en sommes à la définition des grandes orientations stratégiques !

Devenez acteurs de la transition énergétique sur notre territoire en allant sur la page <https://www.pcaet.cc-tvv.fr/contribuez/> et apportez votre contribution à notre PCAET !



URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS EXPRIMER SUR LE SUJET !



La Communauté de Communes élabore, depuis déjà 2 ans, son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette élaboration arrive désormais à son terme.

Durant cette période, habitants et acteurs du territoire ont été sollicités par le biais de réunions publiques, de permanences, de rencontres ciblées

sur le monde agricole, associatif, senior, ...

Si vous ne l'avez pas encore fait, **vous pouvez prendre connaissance des numéros de la lettre du PLUi** via le site internet de la CCTVV : www.cc-tvv.fr

Dans les mois à venir, une enquête publique aura lieu sur le sujet.

Le projet complet du PLUi sera alors disponible dans chacune des mairies du territoire et au siège de la Communauté de Communes, en consultation libre.

Des permanences seront assurées pour vous permettre de poser des questions et/ou de donner votre avis.

À la suite de cette enquête publique, le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des remarques puis définitivement adopté.

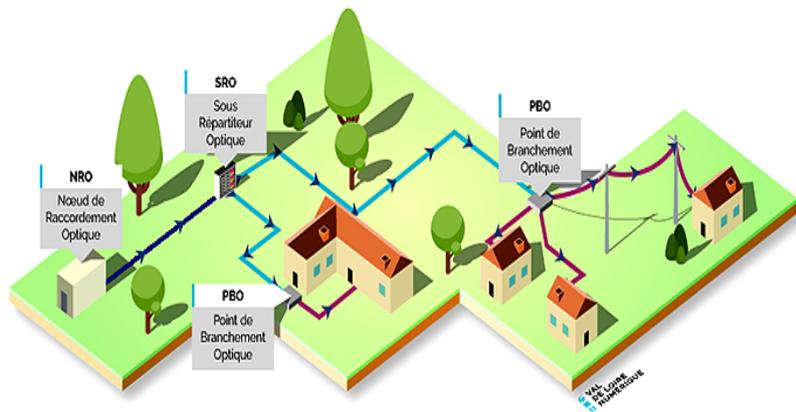
Les dates de l'enquête publique vous seront communiquées dès que possible. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie, de la CCTVV ou à consulter l'application Citykomi.

LES TRAVAUX DE LA FIBRE SONT ENFIN COMMENCÉS !

Après quelques difficultés rencontrées en 2018, les travaux de construction du réseau en fibre optique ont finalement commencé en ce début 2019. Pour mémoire, la CCTVV cofinance le programme de déploiement de la fibre en y consacrant 152 000 € par an pendant 4 ans. La mise en œuvre du projet a été déléguée au Syndicat Mixte Val de Loire Numérique qui a contractualisé avec TDF pour la construction du réseau fibre.

L'entreprise TDF a rattrapé son retard au cours du premier semestre de cette année, sans pour autant retarder le planning annuel. Aussi, les travaux de construction de l'infrastructure sont actuellement en cours avec l'implantation et le raccordement des Nœuds de raccordement (NRO) et des Sous Répartiteurs Optiques (SRO).

Les communes concernées par cette première tranche sont : Tavant, Chézelles, Parçay-sur-Vienne, l'Île Bouchard (St Maurice), Sazilly, Luzé, Richelieu (moitié sud), Braye-sous-Faye, Faye-la-Vineuse, Marçilly, Nouâtre, Pouzay, Maillé, Antogny-le-Tillac, Ports, Pussigny.



À l'issue des travaux, trois mois doivent être observés avant la commercialisation. Puis une réunion d'informations est menée avec les habitants et les différents fournisseurs d'accès à internet à chaque ouverture de plaque.

FAIRE DES TRAVAUX AVEC « MIEUX CHEZ MOI »

La Communauté de Communes porte une Opération programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec des atouts certains en termes d'ingénierie.

En effet, des enveloppes importantes sont mobilisées sur le territoire **pour trois ans uniquement**. Ce sont des aides pour les particuliers en vue de réaliser des travaux de rénovation thermique et faire des économies d'énergie, mais aussi pour adapter le logement au vieillissement. Les aides sont très avantageuses et encore plus quand les caisses de retraites interviennent.

Mais l'accompagnement assuré via ce dispositif est également de qualité. Un diagnostic à domicile est réalisé afin d'évaluer les besoins et les prioriser. Par la suite, un ou plusieurs projets sont définis. C'est le propriétaire en fonction de ses capacités qui arbitre le programme de travaux. Une assistance est également proposée pour le choix des entreprises à retenir.

Un autre avantage considérable de cette OPAH, la caisse d'avance. Elle permet de soulager les bénéficiaires de l'OPAH de la charge que représente le montant total des travaux. Aussi pour un projet de 14000€ avec un changement de menuiseries, la pose d'une VMC et d'un ballon thermodynamique, les aides (selon profil) atteignant 70%, le particulier ne versera que 4200€.

Ce dispositif n'a qu'une durée limitée, alors si vous envisagez des travaux, renseignez-vous au Point Info Habitat au **07 55 59 31 65** ou par mail à pointinfohabitat@cc-tvv.fr pour connaître les aides à mobiliser.

LE POINT INFO HABITAT À VOTRE SERVICE !

Le Point Info Habitat a ouvert ses portes il y a 9 mois maintenant et a **déjà accueilli 326 personnes** sur les trois permanences (Panzout, Ste Maure et Richelieu). Les questions posées s'orientent beaucoup vers les travaux pour réaliser des économies d'énergie ou pour adapter les logements mais pas seulement.

Les partenariats mis en place avec différents acteurs permettent d'orienter vers des structures expertes dans leur domaine. Par exemple, le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) accueille tout public envisageant des travaux d'aménagement extérieur ou intérieur et qui souhaite consulter gratuitement un architecte-conseil.

Les architectes et paysagistes du CAUE ne réalisent pas de plan mais aident les particuliers à déterminer un programme fonctionnel de travaux en adéquation avec leurs besoins et les contraintes, le tout dans le respect des législations et réglementations en vigueur.

Plus d'info sur

<https://www.caue37.fr>.

Pour rencontrer l'architecte-conseil du CAUE, appelez le

02 47 97 63 56.

MULTI-ACCUEIL COCCINELLE : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

Depuis le 25 février dernier l'équipe du multi-accueil Coccinelle a repris possession des locaux situés au 6 bis place Bouchard au cœur de l'Île Bouchard.

8 mois de travaux auront été nécessaires pour réunir et rénover les locaux de l'ancienne bibliothèque et ceux de la crèche.

Les enfants sont désormais accueillis dans **un site plus spacieux et fonctionnel** qui permet à l'équipe de développer les différents projets qui lui tiennent à cœur, à savoir continuer à proposer une approche « Montessorienne », mettre en place un espace Snoezelen ou encore proposer aux enfants accueillis **des repas préparés sur place**. Les locaux nouvellement réhabilités contribuent à la qualité de l'accueil que l'équipe s'attache à proposer à chacun des enfants accueillis.

Le bilan financier fait apparaître une dépense de 437 680€ TTC, le financement du projet se répartit comme suit :

Caisse d'Allocations Familiales 42%, CCTWV 36%, REGION / contrat de Pays 18%, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire 4%.



La réhabilitation des locaux permet de proposer deux places d'accueil supplémentaires. L'association accueille aujourd'hui 20 enfants en simultané, elle dispose également de 2 places d'urgence.

DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS CET ÉTÉ :

Des départs en séjour :

Des copains, une toile de tente, le grand air... de vraies vacances tout près de chez soi avec l'offre de séjours organisés par le service enfance jeunesse de la CCTWV !

Pour les 6 - 11 ans

- Du 9 au 12 juillet - Braslou - « Élémentaire mon cher Watson »
- Du 16 au 19 juillet - Braslou - « Sportissimo »
- Du 23 au 26 juillet - Villeperdue - « Place aux artistes »
- Du 30 juillet au 2 août - Chinon - « Dames et Dames »

Pour les 11 - 17 ans

- Du 9 au 12 juillet - La Tour St Gelin - « USA »
- Du 16 au 19 juillet - Tournon St Martin - « Séjour aquatique »
- Du 23 au 26 juillet - Braslou - « Sports innovants »
- Du 30 juillet au 2 août - Villeperdue - « Tout ce qui roule »

L'accueil à la journée

Les accueils de loisirs gérés par la CCTWV sont ouverts de 7h30 à 18h30 / inscription possible à la journée aux dates suivantes :

ALSH	8 - 12 juillet	15 - 20 juillet	22 - 26 juillet	Du 29 juillet - 2 août	5 - 9 août	12 - 14 août	19 - 23 août	26 - 30 août
Chaveignes	■	■	■	■	■	■	■	■
Île Bouchard	■	■	■	■	■	■	■	■
Nouâtre	■	■	■	■	■	■	■	■
St Epain	■	■	■	■	■	■	■	■
Maternelle Ste Maure	■	■	■	■	■	■	■	■
Primaire Ste Maure	■	■	■	■	■	■	■	■
Accueil ados	■	■	■	■	■	■	■	■

TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS 3/11 ANS :

Journée ALSH : 1% de votre quotient familial dans la fourchette suivante 3.50€ à 14.50€

Séjours : 1.9% de votre quotient familial dans la fourchette suivante 7€ à 21€

**votre quotient familial vous est communiqué par la CAF ou la MSA*

Inscriptions dans les accueils de loisirs pour cet été du 3 au 14 juin 2019. Pour tout renseignement :

www.cc-tv.fr rubrique enfance-jeunesse
secretariat-sej@cc-tv.fr / 02 47 65 63 15



QUEL RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS PARENTS (RAMEP) CONTACTER CET ÉTÉ ?

Vous recherchez un mode de garde, la liste des assistantes maternelles, vous avez une question en lien avec votre rôle de parent employeur, des questions sur le développement de votre enfant : Les 3 RAMEP se relaient pour vous accueillir sur rendez vous

RAMEP	8 - 12 juillet	15 - 20 juillet	Du 22 - 26 juillet	29 juillet - 2 août	5 - 7 août	8 - 9 août	12 - 14 août	19 - 23 août	26 - 30 août
Île Bouchard	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Richelieu	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sainte Maure de Touraine	■	■	■	■	■	■	■	■	■



RETOUR SUR LES COUPS DE CŒUR JEUNESSE

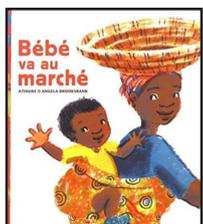
Au cœur de l'Afrique

Quelques **1610 élèves d'écoles maternelles et primaires du territoire** ont ainsi participé à ce coup de cœur pour l'Afrique : après avoir lu les livres choisis par les bibliothécaires, en classe ou en bibliothèque tout au long de l'année, les enfants ont voté pour leur livre préféré.

Palmarès :

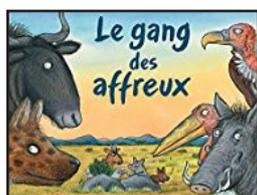
Angella

Les éditions des éléphants



Julia Donaldson

Gallimard Jeunesse



Samedi 6 avril dernier, au centre municipal de L'Île Bouchard, les bibliothèques et les écoles de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne ont mis en avant l'Afrique. Cette action de lecture publique, portée par les 11 bibliothèques du territoire, en partenariat avec la Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique du Conseil Départemental, a rassemblé près de 400 enfants et parents: un réel succès pour cette journée festive ! Exposition d'instruments de musique africains, nombreuses œuvres artistiques réalisées par les écoles de la CCTVV, ainsi que les dessins des enfants du village de Nafadji, au Mali (présentés par l'association "Les Amis de Nafadji") et annonce du palmarès.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE (EMI)



Portes ouvertes du 17 au 22 juin 2019, à Sainte-Maure de Touraine (horaires affichés à l'EMI).

Rentrée 19-20 à l'EMI

Inscription des nouveaux élèves :

Mercredi 4 septembre - 14h / 18h ; Jeudi 5 septembre - 17h / 19h ; Mardi 10 septembre - 17h / 19h ; Mercredi 11 septembre - 14h / 18h

Fête de fin d'année les 28 et 29 juin à Saint-Epain (plan d'eau et salle des fêtes)

Toute l'école de musique intercommunale sera rassemblée pour partager un week-end musical haut en couleur accompagnée par la Fausse Compagnie et leur spectacle VibratO dans un kiosque à musique surprenant, modulable et interactif.

Vendredi 28 juin

- 20h, 20h30, 21h et 21h30. Cabane VibratO (4 séances, réservation vivement conseillée au 02 46 65 05 15) et élèves de l'EMI.

Samedi 29 juin

- 10h30. Volière VibratO
- 11h40. Chœurs d'enfants et orchestre d'harmonie junior
- pique-nique partagé (restauration et buvette par l'HBFM)
- 12h30. Les oiseaux VibratO
- 13h30. Elèves de l'EMI et Orchestre à l'école de l'île Bouchard
- 15h. Union musicale et Harmonie-Batterie-Fanfare

Tout au long de la journée de samedi : Permis de quizzier, Armés de leurs "rimba tubes" (instruments construits en tubes PVC) deux ouvriers aliénés tenteront de vous faire deviner des musiques de film, un quizz musical comme vous n'en avez jamais fait auparavant !

Détails des journées sur le site <https://www.cc-tw.fr/>

Venez les écouter, les encourager et participez avec les musiciens à la découverte d'espaces acoustiques insolites !

TRANSPORTS SCOLAIRES 2019/2020

La CCTW est Autorité Organisatrice de 2ème rang (AO2) pour tout le territoire, sauf pour les transports vers les établissements scolaires de Sainte Maure de Touraine, dont l'AO2 est le Service intercommunal de Transport Scolaire de Sainte Maure de Touraine. A ce titre, la CCTW gère les inscriptions.

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- en ligne, **du 4 juin au 25 juillet 2019**, sur <https://www.remi-centrevaldeloire.fr>

- ou en complétant le formulaire papier, **du 4 juin au 12 juillet 2019**, disponible sur le site internet <https://www.cc-tvv.fr> onglet « Enfance-jeunesse »/ Transports scolaires ou aux adresses ci-contre.

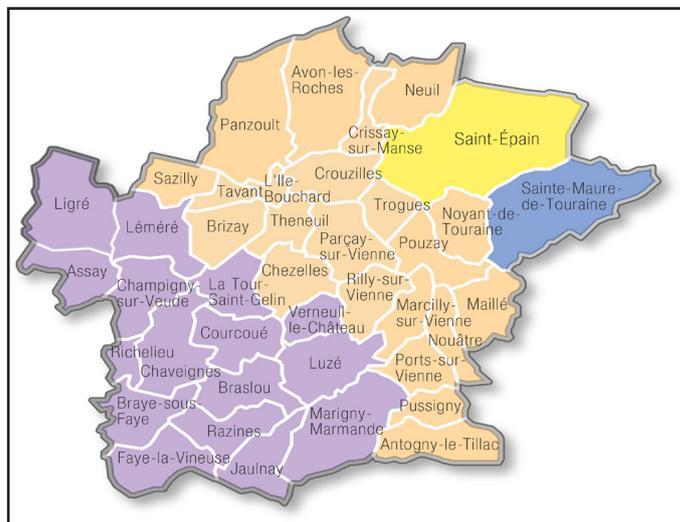
Une majoration de 12€ sera appliquée pour toute demande au-delà de ces dates.

La Région Centre-Val de Loire a voté la gratuité de l'abonnement scolaire avec des frais de gestion de 25 € par enfant, plafonné à 50€ par famille, payable en ligne lors de l'inscription. A défaut, les frais de gestion seront à régler auprès de la Trésorerie de l'Île Bouchard à réception de la facture qui vous sera envoyée courant de l'année scolaire.

Pour les nouvelles demandes : la carte vous sera adressée par courrier directement à votre domicile.

Pour les renouvellements : **Attention, la carte reçue pour l'année 2018/2019 est à conserver.** Elle sera désactivée le 6 juillet et réactivée lors de la réinscription de votre enfant pour la rentrée 2019/2020. La réactivation se fera à condition que la facture de l'année 2018/2019 ait été réglée.

Attention, en cas de perte de la carte, un duplicata vous sera facturé 10€.



Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
3 Place Louis XIII 37120 Richelieu
Du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h à 12h et de 14h à 17h.
02.47.58.15.14 - transport.om@cc-tvv.fr

Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
14 Route de Chinon 37220 Panzoult
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
02.47.97.03.26 - accueil.msap@cc-tvv.fr

Permanence au Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine
77 Avenue du Général de Gaulle
Les Passerelles - 37800 Sainte Maure de Touraine
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
02.47.65.67.50 - sits.sainte-maure-de-touraine@orange.fr

Mairie de Saint Epain - 27 Grande Rue 37800 Saint Epain
Sur rendez-vous au 02.47.65.80.21 - contact@saint-epain.fr

TRAVAUX D'AMELIORATION AU COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE DE L'ILE BOUCHARD

EN PROJET POUR 2019

La salle omnisports du complexe sportif Michel Jolit à L'Île-Bouchard a été construite en 1977-78. L'aire de jeu, dont le revêtement a été entièrement refait il y a quelques années et disposant d'un nouvel éclairage LED installé fin 2018, est en très bon état. En revanche, les parties communes (hall d'entrée, vestiaires et sanitaires) sont extrêmement vétustes et ne permettent plus d'accueillir les utilisateurs et le public dans de bonnes conditions.

Ainsi, la CCTW a fait de cette rénovation **l'une de ses priorités en matière d'investissement pour 2019** et les travaux devraient débuter cet été (revêtements de sol et murs, peinture, éclairage), afin d'impacter au minimum les utilisateurs.

La CCTW prévoit également en 2019 de créer 2 terrains de double supplémentaires de Badminton,

ce qui permettra d'accueillir des compétitions départementales et régionales et d'accompagner le club dans son développement et son attractivité.

